

ORGANISATEURS DU CONCOURS



Ensemble contre la peine de mort (**ECPM**) est l'association française de référence de lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort. Elle est à l'origine de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort et des Congrès mondiaux. Depuis 2009, **ECPM** mène un vaste projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort auprès des collégiens et lycéens, qui rencontre un grand succès.



Le Réseau international d'éducation à l'abolition est un groupement informel d'associations (LACR - Liban / ECPM - France / IADH - Tunisie / Coalitions marocaine et tunisienne contre la peine de mort) agissant pour l'éducation des jeunes sur le thème de l'abolition de la peine de mort en favorisant l'échange des bonnes pratiques et le développement d'outils d'éducation collaboratifs à l'échelle internationale.

PARTENAIRES DU CONCOURS DE DESSIN



CONTACT

Marianne Rossi
Responsable projet « Eduquer à l'abolition »
Email : mrossi@abolition.fr
Tél. : + 33 (0)1 80 87 70 56
ECPM - 69, rue Michelet - 93100 Montreuil - France

Dessin de couverture : Simone Rodrigues - Lycée Paul Valéry, Paris - France

CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSIN POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS



DESSINE-MOI L'ABOLITION 3^E ÉDITION

Avec le soutien financier de :



abolition.fr



DESSINE-MOI L'ABOLITION...

CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS



À l'occasion de la 14^e Journée mondiale contre la peine de mort qui se tiendra le 10 octobre 2016, les élèves de collèges et lycées (12 à 18 ans) du monde entier sont invités à participer à la troisième édition du concours « dessine-moi l'abolition » dont le but est de réaliser une affiche contre la peine de mort. Les 50 meilleurs dessins sélectionnés par un jury international seront exposés dans les pays participants et lors des prochains Congrès régionaux (2018) et mondiaux (2019) contre la peine de mort. Un catalogue de l'exposition sera également publié pour valoriser le travail des élèves.

CONTEXTE

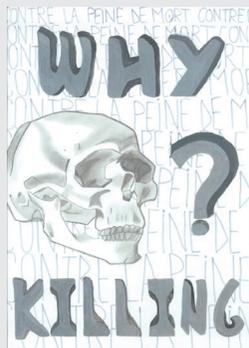
La peine de mort est une violation manifeste de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant en 2015, 55 pays continuaient à pratiquer le châtiment qui tue! Si la tendance vers une abolition universelle se vérifie, il reste encore un long parcours pour faire évoluer les mentalités sur les notions de justice et de vengeance.

Depuis le 10 octobre 2009, Ensemble contre la peine de mort (**ECPM**) mène un projet d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort auprès des collégiens et lycéens afin d'informer les citoyens de demain et les amener à développer leur esprit critique. En parallèle de ces actions, **ECPM** et trois de ses partenaires ont fondé le Réseau international d'éducation à l'abolition dont l'objectif est de promouvoir l'échange des bonnes pratiques en matière d'éducation à l'abolition et développer des actions d'éducation communes à l'échelle internationale.

OBJECTIF DU CONCOURS

ECPM, le Réseau international d'éducation à l'abolition et ses partenaires entendent susciter l'intérêt des élèves sur la question de l'abolition universelle de la peine de mort en leur proposant de faire appel à leur créativité. En permettant aux élèves de développer une connaissance approfondie du sujet ainsi qu'un savoir-faire artistique, **ECPM**, le Réseau international d'éducation à l'abolition et ses partenaires veulent encourager et valoriser l'engagement citoyen des décideurs de demain.

Les 4 dessins gagnants du concours « Dessine-moi l'abolition », édition 2014.



Inès Lazghab
Collège Édouard-Vaillant,
Gennevilliers - France



Nadine Dahmani
Lycée Aboul Kacem Chebbi,
Tozeur - Maroc



Norka Tshibanangu-Antoiné
Institut technique industriel Chololo,
Kisangani - RDC



Roumayssae Aïtallo
Collège Sanabil Al Khair,
Temara - Maroc

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux élèves âgés de 12 à 18 ans, ils doivent être encadrés par un enseignant ou par un membre d'une association engagée contre la peine de mort.

Les enseignants ou associations devront inscrire leurs élèves / jeunes entre le mois de septembre et le mois de décembre 2016 en contactant Marianne Rossi, responsable projet « Éduquer et Sensibiliser », en envoyant par mail (mrossi@abolition.fr) le dossier d'inscription fourni en pièce jointe.

DÉROULÉ DU CONCOURS

1^{RE} PHASE : 10 OCTOBRE / 10 DÉCEMBRE 2016

INITIATION À LA THÉMATIQUE ET AU DESIGN GRAPHIQUE

Durant cette phase, les classes inscrites pourront recevoir une intervention scolaire menée par l'un des partenaires du projet qui les sensibilisera sur la thématique de la peine de mort. Par ailleurs, les organisateurs du concours fourniront à tous les élèves inscrits des outils pédagogiques leur permettant de s'initier à la création graphique d'une affiche en toute autonomie.

2^E PHASE : FÉVRIER 2017

ENVOI DES DESSINS AU JURY

Pendant cette période, les enseignants ou associations devront envoyer les originaux des dessins à **ECPM** par courrier au 69 rue Michelet 93100 Montreuil – France). Attention par mesure de sécurité, il est nécessaire de scanner l'ensemble des originaux et de les envoyer aux organisateurs par wetransfer.

3^E PHASE : MARS 2017

CONCERTATION DU JURY ET SÉLECTION DES MEILLEURS DESSINS

Un jury international composé de personnalités des droits de l'homme sera chargé d'effectuer la sélection des 50 meilleurs dessins.

4^E PHASE : AVRIL 2017

ANNONCE DES RÉSULTATS ET PUBLICATION DE L'EXPOSITION ET DU CATALOGUE

Les résultats du concours seront mis en ligne sur le site Internet abolition.fr et l'ensemble des encadrants recevront par mail la liste des élèves gagnants. Dans le même temps l'exposition et le catalogue de l'exposition seront publiés.

5^E PHASE :

EXPOSITION DES AFFICHES GAGNANTES

Les 50 dessins gagnants seront exposés dans chaque pays participant (lieu et dates seront communiqués ultérieurement) ainsi que lors des Congrès régionaux (2018) et mondiaux (2019) contre la peine de mort. Les trois dessins ayant reçu le plus de votes recevront également un prix spécial.